

Liste relative au champ d'application de l'annexe VIII

L'annexe VIII au règlement général de l'assurance chômage s'applique aux ouvriers et techniciens engagés par des employeurs relevant de l'article L. 5422-13 ou L. 5424-3 du code du travail dans les domaines d'activité définis ci-après et répertoriés par les codes NAF visés ci-dessous.

1. Production audiovisuelle (IDCC 2642)

Employeurs

L'activité de l'employeur doit être répertoriée par les codes NAF suivants :

- 59.11 A - Production de films et de programmes pour la télévision - sauf animation ;
- 59.11 B - Production de films institutionnels et publicitaires - sauf animation.

Salariés

L'activité du salarié doit correspondre à une des fonctions suivantes (les fonctions ci-dessous peuvent être déclinées au féminin) :

- 1) 1^{er} assistant décorateur
- 2) 1^{er} assistant décorateur spécialisé
- 3) 1^{er} assistant OPV
- 4) 1^{er} assistant OPV spécialisé
- 5) 1^{er} assistant réalisateur
- 6) 1^{er} assistant réalisateur spécialisé
- 7) 1^{er} assistant son
- 8) 2^e assistant décorateur
- 9) 2^e assistant décorateur spécialisé
- 10) 2^e assistant OPV
- 11) 2^e assistant OPV spécialisé
- 12) 2^e assistant réalisateur
- 13) 2^e assistant réalisateur spécialisé
- 14) Accessoiriste
- 15) Accessoiriste spécialisé
- 16) Administrateur de production
- 17) Administrateur de production spécialisé
- 18) Aide de plateau
- 19) Animateur d'émission

- 20) Animatronicien
- 21) Assistant décorateur adjoint
- 22) Assistant d'émission
- 23) Assistant de postproduction
- 24) Assistant de production
- 25) Assistant de production adjoint
- 26) Assistant de production spécialisé
- 27) Assistant lumière
- 28) Assistant lumière spécialisé
- 29) Assistant monteur
- 30) Assistant monteur adjoint
- 31) Assistant monteur spécialisé
- 32) Assistant OPV adjoint
- 33) Assistant réalisateur
- 34) Assistant réalisateur adjoint
- 35) Assistant régisseur adjoint
- 36) Assistant son
- 37) Assistant son adjoint
- 38) Assistante scripte adjointe
- 39) Blocker/rigger
- 40) Bruiteur
- 41) Cadreur
- 42) Cadreur spécialisé/OPV spécialisé
- 43) Chargé d'enquête/recherche
- 44) Chargé de postproduction
- 45) Chargé de production
- 46) Chargé de sélection
- 47) Chauffeur
- 48) Chauffeur de salle
- 49) Chef constructeur
- 50) Chef costumier
- 51) Chef costumier spécialisé
- 52) Chef d'équipe
- 53) Chef de plateau/régisseur de plateau
- 54) Chef décorateur
- 55) Chef décorateur spécialisé
- 56) Chef éclairagiste
- 57) Chef électricien
- 58) Chef machiniste
- 59) Chef maquilleur
- 60) Chef maquilleur spécialisé
- 61) Chef monteur
- 62) Chef monteur spécialisé

- 63) Chef OPS
- 64) Chef OPS spécialisé/ingénieur du son spécialisé
- 65) Chef OPV
- 66) Coiffeur
- 67) Coiffeur perruquier
- 68) Coiffeur perruquier spécialisé
- 69) Coiffeur spécialisé
- 70) Collaborateur artistique
- 71) Collaborateur de sélection
- 72) Comptable de production
- 73) Comptable de production spécialisé
- 74) Conducteur de groupe
- 75) Conformateur
- 76) Conseiller artistique d'émission
- 77) Conseiller technique réalisation
- 78) Constructeur
- 79) Coordinateur d'écriture (ex-script éditeur)
- 80) Coordinateur d'émission
- 81) Costumier
- 82) Costumier spécialisé
- 83) Créateur de costume
- 84) Créateur de costume spécialisé
- 85) Décorateur
- 86) Décorateur peintre
- 87) Décorateur peintre spécialisé
- 88) Décorateur spécialisé
- 89) Décorateur tapissier
- 90) Décorateur tapissier spécialisé
- 91) Dessinateur en décor
- 92) Dessinateur en décor spécialisé
- 93) Directeur artistique
- 94) Directeur de collection
- 95) Directeur de jeux
- 96) Directeur de la distribution
- 97) Directeur de la distribution spécialisé
- 98) Directeur de postproduction
- 99) Directeur de production
- 100) Directeur de production spécialisé
- 101) Directeur de programmation
- 102) Directeur de sélection
- 103) Directeur des dialogues
- 104) Directeur photo
- 105) Directeur photo spécialisé

- 106) Documentaliste
- 107) Doublure lumière
- 108) Dresseur
- 109) Eclairagiste
- 110) Electricien
- 111) Electricien déco
- 112) Enquêteur
- 113) Ensemblier-décorateur
- 114) Ensemblier-décorateur spécialisé
- 115) Etalonneur
- 116) Habilleur
- 117) Habilleur spécialisé
- 118) Illustrateur sonore
- 119) Ingénieur de la vision
- 120) Ingénieur de la vision adjoint
- 121) Ingénieur du son
- 122) Intervenant spécialisé
- 123) Machiniste
- 124) Machiniste décorateur
- 125) Maçon
- 126) Maquillage et coiffure spéciaux
- 127) Maquilleur
- 128) Maquilleur spécialisé
- 129) Mécanicien
- 130) Menuisier-traceur
- 131) Métallier
- 132) Mixeur
- 133) Mixeur (directs)
- 134) Monteur
- 135) Opérateur de voies
- 136) Opérateur effets temps réel
- 137) Opérateur magnétoscope
- 138) Opérateur magnéto ralenti
- 139) Opérateur playback
- 140) Opérateur régie vidéo
- 141) Opérateur spécial (Steadicamer)
- 142) Opérateur spécial (Steadicamer) spécialisé
- 143) Opérateur synthétiseur
- 144) OPS
- 145) OPV
- 146) Peintre
- 147) Peintre en lettres/en faux bois
- 148) Perchiste

- 149) Perchiste spécialisé/1er assistant son spécialisé
- 150) Photographe de plateau
- 151) Photographe de plateau spécialisé
- 152) Pointeur
- 153) Pointeur spécialisé
- 154) Préparateur de questions
- 155) Producteur artistique
- 156) Producteur exécutif
- 157) Programmateur artistique d'émission
- 158) Prothésiste
- 159) Pupitreux lumière
- 160) Rechercheur
- 161) Régisseur/responsable repérages
- 162) Régisseur adjoint
- 163) Régisseur adjoint spécialisé
- 164) Régisseur d'extérieurs
- 165) Régisseur d'extérieurs spécialisé
- 166) Régisseur général
- 167) Régisseur général spécialisé
- 168) Régisseur spécialisé/resp. repérages spécialisé
- 169) Régulateur de stationnement
- 170) Répétiteur
- 171) Responsable d'enquête
- 172) Responsable de questions
- 173) Responsable de recherche
- 174) Responsable des enfants
- 175) Responsable repérages
- 176) Rippeur
- 177) Scripte
- 178) Scripte spécialisée
- 179) Secrétaire de production
- 180) Secrétaire de production spécialisée
- 181) Serrurier
- 182) Staffeur
- 183) Storyboarder
- 184) Styliste
- 185) Superviseur effets spéciaux
- 186) Tapissier
- 187) Technicien instrument/backliner
- 188) Technicien truquiste
- 189) Technicien vidéo
- 190) Toupilleur
- 191) Truquiste

192) Vidéographe

2. Production cinématographique (IDCC 3097)

Employeurs

L'activité de l'employeur doit être répertoriée par le code NAF suivant :

- 59.11 B - Production de films institutionnels et publicitaires.
- 59.11 C - Production de films pour le cinéma, sauf studios et animation.

Salariés

L'activité du salarié doit correspondre à une des fonctions suivantes (les fonctions ci-dessous peuvent être déclinées au féminin) :

Branche réalisation

- 1) Conseiller technique à la réalisation cinéma
- 2) 1^{er} assistant réalisateur cinéma
- 3) 2nd assistant réalisateur cinéma
- 4) Auxiliaire à la réalisation cinéma
- 5) Scripte cinéma
- 6) Assistant scripte cinéma
- 7) Technicien retour image cinéma
- 8) 1^{er} assistant à la distribution des rôles cinéma
- 9) Chargé de la figuration cinéma
- 10) Assistant au chargé de la figuration cinéma
- 11) Répétiteur cinéma
- 12) Responsable des enfants cinéma

Branche administration

- 13) Directeur de production cinéma
- 14) Administrateur de production cinéma
- 15) Administrateur adjoint comptable cinéma
- 16) Assistant comptable de production cinéma
- 17) Secrétaire de production cinéma

Branche régie

- 18) Régisseur général cinéma
- 19) Régisseur adjoint cinéma
- 20) Auxiliaire à la régie cinéma

Branche image

- 21) Directeur de la photographie cinéma
- 22) Cadreur cinéma
- 23) Cadreur spécialisé cinéma
- 24) 1^{er} assistant opérateur cinéma
- 25) 2^e assistant opérateur cinéma
- 26) Technicien d'appareils télécommandés (prise de vues) cinéma
- 27) Photographe de plateau cinéma

Branche son

- 28) Chef opérateur de son cinéma
- 29) Assistant opérateur du son cinéma

Branche costumes

- 30) Créateur de costume cinéma
- 31) Chef costumier cinéma
- 32) Premier assistant costume cinéma
- 33) Costumier cinéma
- 34) Habilleur cinéma
- 35) Teinturier patineur costumes cinéma
- 36) Chef d'atelier costumes cinéma
- 37) Couturier costumes cinéma

Branche maquillage

- 38) Chef maquilleur cinéma
- 39) Maquilleur cinéma

Branche coiffure

- 40) Chef coiffeur cinéma
- 41) Coiffeur cinéma

Branche décoration

- 42) Chef décorateur cinéma
- 43) Ensemblier décorateur cinéma
- 44) 1^{er} assistant décorateur cinéma
- 45) 2^e assistant décorateur cinéma
- 46) 3^e assistant décorateur cinéma
- 47) Ensemblier cinéma

Liste relative au champ d'application de l'annexe VIII

- 48) Régisseur d'extérieurs cinéma
- 49) Accessoiriste de plateau cinéma
- 50) Accessoiriste de décor cinéma
- 51) Peintre d'art de décor cinéma
- 52) Infographiste de décor cinéma
- 53) Illustrateur de décor cinéma
- 54) Chef tapissier de décor cinéma
- 55) Tapissier de décor cinéma

Branche montage

- 56) Chef monteur cinéma
- 57) 1^{er} assistant monteur cinéma
- 58) 2^e assistant monteur cinéma
- 59) Chef monteur son cinéma
- 60) Bruiteur
- 61) Assistant bruiteur
- 62) Coordinateur de post-production cinéma

Branche mixage

- 63) Mixeur cinéma
- 64) Assistant mixeur cinéma

Branche collaborateurs techniques spécialisés

- 65) Superviseur d'effets physiques cinéma
- 66) Assistant effets physiques cinéma
- 67) Animatronicien cinéma

Branche machinistes de prise de vues

- 68) Chef machiniste prise de vues cinéma
- 69) Sous-chef machiniste prise de vues cinéma
- 70) Machiniste prise de vues cinéma

Branche électriciens de prise de vues

- 71) Chef électricien prise de vues cinéma
- 72) Sous-chef électricien prise de vues cinéma
- 73) Electricien prise de vues cinéma
- 74) Conducteur de groupe cinéma

Branche construction de décors

- 75) Chef constructeur cinéma
- 76) Chef machiniste de construction cinéma
- 77) Sous-chef machiniste de construction cinéma
- 78) Machiniste de construction cinéma
- 79) Chef électricien de construction cinéma
- 80) Sous-chef électricien de construction cinéma
- 81) Electricien de construction cinéma
- 82) Chef menuisier de décor cinéma
- 83) Sous-chef menuisier de décor cinéma
- 84) Menuisier traceur de décor cinéma
- 85) Menuisier de décor cinéma
- 86) Toupilleur de décor cinéma
- 87) Maquettiste de décor cinéma
- 88) Maçon de décor cinéma
- 89) Chef serrurier de décor cinéma
- 90) Serrurier de décor cinéma
- 91) Chef sculpteur de décor cinéma
- 92) Sculpteur de décor cinéma
- 93) Chef staffeur de décor cinéma
- 94) Staffeur de décor cinéma
- 95) Chef peintre de décor cinéma
- 96) Sous-chef peintre de décor cinéma
- 97) Peintre de décor cinéma
- 98) Peintre en lettres de décor cinéma
- 99) Peintre faux bois et patine décor cinéma

3. Edition phonographique (IDCC 2770)

Employeurs

L'activité de l'employeur doit être répertoriée par le code NAF suivant :

- 59.20 Z - Enregistrement sonore et édition musicale - sauf édition musicale, studios d'enregistrement et studios de radio.

Salariés

L'activité du salarié doit correspondre à une des fonctions suivantes (les fonctions ci-dessous peuvent être déclinées au féminin) :

Son

- 1) Ingénieur du son
- 2) Mixeur
- 3) Programmeur musical

Liste relative au champ d'application de l'annexe VIII

- 4) Bruiteur
- 5) Sonorisateur
- 6) Technicien des instruments/technicien backliner
- 7) Monteur son
- 8) Perchman-perchiste
- 9) 1^{er} assistant son
- 10) Preneur de son/opérateur du son
- 11) Illustrateur sonore
- 12) Régisseur son/technicien son
- 13) Assistant son
- 14) 2^e assistant son

Image graphisme

- 1) Directeur de la photo/chef OPV
- 2) Cadreur/cameraman/OPV
- 3) Assistant cadreur/cameraman/OPV
- 4) Animateur (vidéogramme d'animation)
- 5) Chauffeur de salle
- 6) Illustrateur
- 7) Photographe
- 8) Présentateur
- 9) Ingénieur de la vision
- 10) Technicien vidéo
- 11) 1^{er} assistant : cadreur/cameraman/OPV
- 12) 2^e assistant : cadreur/cameraman/OPV
- 13) Rédacteur
- 14) Opérateur magnétoscope
- 15) Opérateur magnétoscope ralenti
- 16) Opérateur projectionniste
- 17) Opérateur prompteur
- 18) Opérateur régie vidéo
- 19) Opérateur synthétiseur

Réalisation

- 1) Conseiller technique à la réalisation
- 2) Script
- 3) 1^{er} assistant réalisateur
- 4) Assistant réalisateur
- 5) 2^e assistant réalisateur

Régie

- 1) Régisseur général
- 2) Régisseur/régisseur adjoint
- 3) Régisseur d'orchestre
- 4) Régisseur de plateau/chef de plateau
- 5) Aide de plateau/assistant de plateau

Production-postproduction

- 1) Directeur de production
- 2) Directeur de postproduction/chargé de postproduction
- 3) Monteur truquiste/truquiste
- 4) Directeur artistique de production
- 5) Répétiteur
- 6) Chargé de production
- 7) Directeur de la distribution artistique
- 8) Administrateur de production
- 9) Conseiller artistique de production
- 10) Coordinateur d'écriture (script éditeur)
- 11) Documentaliste/iconographe
- 12) Monteur/chef monteur
- 13) Assistant monteur/monteur adjoint
- 14) Assistant du directeur de la distribution artistique
- 15) Assistant du directeur de la production artistique
- 16) Assistant de production
- 17) Assistant de postproduction
- 18) Secrétaire de production
- 19) Traducteur/interprète

Maquillage-coiffure

- 1) Coiffeur perruquier/chef coiffeur perruquier
- 2) Styliste
- 3) Maquilleur/maquilleur posticheur/chef maquilleur/chef maquilleur posticheur
- 4) Costumier/chef costumier
- 5) Coiffeur/chef coiffeur
- 6) Habilleur
- 7) Assistant du styliste
- 8) Assistant du coiffeur
- 9) Assistant du maquilleur

Lumière

- 1) Eclairagiste
- 2) Electricien/chef électricien
- 3) Technicien lumière

Décoration-machiniste

- 1) Tapissier décorateur
- 2) Décorateur/chef décorateur/architecte décorateur/assistant décorateur
- 3) Constructeur/chef constructeur
- 4) Conducteur de groupe/groupman
- 5) Ensemblier/assistant ensemblier
- 6) Machiniste/chef machiniste
- 7) Maquettiste staffeur
- 8) Staffeur/chef staffeur
- 9) Menuisier/chef menuisier
- 10) Chef peintre
- 11) Peintre décorateur/chef peintre décorateur
- 12) Sculpteur décorateur/chef sculpteur décorateur
- 13) Tapissier
- 14) Accrocheur rigger
- 15) Technicien plateau
- 16) Accessoiriste

4. Prestations techniques au service de la création et de l'événement (IDCC 2717)

Employeurs

L'activité de l'employeur doit être répertoriée par les codes NAF suivants :

- 59.11 C - Production de films pour le cinéma (uniquement studios de cinéma) et détention de la certification sociale des entreprises techniques au service de la création et de l'événement du secteur de l'audiovisuel ;
- 59.12 Z - Postproduction de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision - sauf studios d'animation et détention de la certification sociale des entreprises techniques au service de la création et de l'événement du secteur de l'audiovisuel ;
- 59.20 Z - Enregistrement sonore et édition musicale (uniquement studios d'enregistrement sonore) et détention de la certification sociale des entreprises techniques au service de la création et de l'événement du secteur de l'audiovisuel ;
- 90.02 Z - Activités de soutien au spectacle vivant et détention du label prestataire de services du spectacle vivant.

Salariés

Liste A : audiovisuelle - cinéma

Dans le domaine d'activité répertorié par les codes NAF 59.11 C, 59.12 Z et 59.20 Z, l'activité du salarié doit correspondre à une des fonctions suivantes (les fonctions ci-dessous peuvent être déclinées au féminin) :

Image

- 1) Assistant de tournage
- 2) Cadreur AV
- 3) Opérateur de prises de vues
- 4) Chef opérateur prises de vues AV

Son

- 1) Assistant son
- 2) Opérateur du son
- 3) Chef opérateur du son
- 4) Ingénieur du son
- 5) Créateurs d'effets sonores
- 6) Technicien rénovation son

Plateaux

- 1) Assistant de plateau AV
- 2) Accrocheur-rigger
- 3) Machinistes AV
- 4) Chef machiniste AV
- 5) Electricien AV
- 6) Electricien pupitreur
- 7) Poursuiveur
- 8) Groupiste flux AV
- 9) Chef électricien AV
- 10) Chef d'atelier lumière
- 11) Chef de plateau AV
- 12) Coiffeur
- 13) Maquilleur
- 14) Chef maquilleur
- 15) Habilleur

Réalisation

- 1) Directeur casting
- 2) 1^{er} assistant de réalisation AV
- 3) Scripte AV

Exploitation, régie et maintenance

- 1) Agent de maintenance
- 2) Technicien de maintenance

Liste relative au champ d'application de l'annexe VIII

- 3) Chef de maintenance
- 4) Responsable de maintenance
- 5) Opérateur synthétiseur
- 6) Infographiste AV
- 7) Infographiste supérieur AV
- 8) Chef graphiste AV
- 9) Truquiste AV
- 10) Opérateur « ralenti »
- 11) Technicien supérieur serveur vidéo
- 12) Assistant d'exploitation AV et/ou numérique
- 13) Technicien d'exploitation AV et/ou numérique
- 14) Technicien supérieur d'exploitation AV et/ou numérique
- 15) Chargé d'exploitation AV et/ou numérique
- 16) Ingénieur de la vision
- 17) Chef d'équipement AV
- 18) Conducteur de moyens mobiles
- 19) Coordinateur d'antenne
- 20) Technicien de régie finale
- 21) Technicien supérieur de régie finale
- 22) Chef d'antenne
- 23) Technicien image numérique (DIT)
- 24) Opérateur de sauvegarde des données (data wrangler)
- 25) Data manager

Gestion de production

- 1) Assistant de production AV
- 2) Chargé de production AV
- 3) Directeur de production AV
- 4) Administrateur de production
- 5) Régisseur

Décoration et accessoires

- 1) Aide décors
- 2) Machiniste décors
- 3) Serrurier métallier
- 4) Peintre
- 5) Menuisier décors
- 6) Chef constructeur décors
- 7) 1^{er} assistant décors
- 8) Chef décorateur
- 9) Chef d'atelier décors
- 10) Accessoiriste

Filière postproduction, doublage et sous-titrage

- 1) Technicien authoring
- 2) Opérateur de PAD/bandes antenne
- 3) Opérateur imageur
- 4) Opérateur en restauration numérique
- 5) Technicien restauration numérique
- 6) Releveur de dialogue
- 7) Repéreur
- 8) Détecteur
- 9) Traducteur-adaptateur
- 10) Traducteur
- 11) Adaptateur
- 12) Sous-titreur SME
- 13) Opérateur de repérage/simulation
- 14) Audio descripteur
- 15) Directeur artistique
- 16) Monteur synchro
- 17) Responsable artistique
- 18) Chargé artistique
- 19) Assistant artistique
- 20) Coordinateur linguistique
- 21) Chargé de coordination linguistique
- 22) Assistant coordinateur linguistique

Montage

- 1) Assistant monteur AV
- 2) Monteur AV
- 3) Chef monteur AV
- 4) Monteur truquiste AV
- 5) Opérateur scanneur
- 6) Assistant étalonneur
- 7) Etalonneur
- 8) Chef opérateur-étalonneur
- 9) Bruiteur de complément
- 10) Assistant de postproduction
- 11) Chargé de postproduction
- 12) Directeur de postproduction

Filière animation et effets visuels numériques

- 1) Gestionnaire des calculs des rendus d'images de synthèse
- 2) Superviseur des effets spéciaux

Liste relative au champ d'application de l'annexe VIII

Liste B : spectacle vivant

Dans le domaine d'activité répertorié par le code NAF 90.02 Z, l'activité du salarié doit correspondre à une des fonctions suivantes (les fonctions ci-dessous peuvent être déclinées au féminin) :

Régie générale

- 1) Directeur technique
- 2) Régisseur général
- 3) Directeur logistique
- 4) Logisticien
- 5) Technicien réseaux
- 6) Logisticien adjoint
- 7) Technicien de scène/plateau
- 8) Assistant technicien de scène/plateau

Plateau

- 1) Superviseur de chantier
- 2) Superviseur de chantier adjoint
- 3) Régisseur/régisseur de scène/de salle
- 4) Chef instrument de musique/backliner
- 5) Technicien instrument de musique/backliner
- 6) Road/aide de scène

Son

- 1) Designer son
- 2) Régisseur son
- 3) Chef sonorisateur
- 4) Technicien système
- 5) Technicien son
- 6) Assistant sonorisateur
- 7) Aide son

Lumière

- 1) Designer lumière
- 2) Eclairagiste
- 3) Régisseur lumière
- 4) Chef poursuiteur
- 5) Pupitreux lumière
- 6) Technicien lumière
- 7) Programmeur/encodeur lumière
- 8) Assistant lumière
- 9) Poursuiteur
- 10) Aide lumière

Structure - Accrochage/Levage - Echafaudage

- 1) Directeur de structure

Liste relative au champ d'application de l'annexe VIII

- 2) Superviseur rigger/accrocheur
- 3) Concepteur motorisation asservie
- 4) Régisseur structure
- 5) Chef/régisseur motorisation asservie
- 6) Pupitreux motorisation asservie
- 7) Technicien scaffholder/échafauteur
- 8) Rigger/accrocheur
- 9) Technicien motorisation asservie
- 10) Technicien de structure
- 11) Assistant rigger/accrocheur
- 12) Assistant pupitreux motorisation asservie
- 13) Monteur de structures

Vidéo - Image

- 1) Directeur de production SV
- 2) Infographiste audiovisuel
- 3) Programmeur/encodeur multimédia
- 4) Technicien diffusion d'images
- 5) Technicien de la vision SV
- 6) Technicien média serveur
- 7) Technicien vidéo SV
- 8) Cadreur SV
- 9) Toppeur
- 10) Opérateur d'enregistrement SV
- 11) Assistant média serveur
- 12) Aide vidéo
- 13) Assistant vidéo

Pyrotechnie

- 1) Pyrotechnicien
- 2) Chef de tir
- 3) Technicien de pyrotechnie
- 4) Artificier

Electricité

- 1) Chef électricien
- 2) Mécanicien groupman
- 3) Electricien
- 4) Assistant électricien

Décors

- 1) Directeur décorateur
- 2) Superviseur constructeur de décors/machinerie
- 3) Concepteur technique décors/machinerie

Liste relative au champ d'application de l'annexe VIII

- 4) Assistant directeur décorateur
- 5) Chef menuisiers de décors
- 6) Chef peintre décorateur
- 7) Chef serrurier/serrurier métallier
- 8) Chef sculpteur
- 9) Chef tapissier
- 10) Chef staffeur
- 11) Constructeur de décors/de machinerie
- 12) Menuisier de décors
- 13) Peintre décorateur
- 14) Peintre patineur
- 15) Serrurier/serrurier métallier
- 16) Sculpteur
- 17) Tapissier
- 18) Staffeur
- 19) Assistant constructeur de décors/machinerie
- 20) Assistant menuisier de décors
- 21) Assistant peintre décorateur
- 22) Assistant serrurier/métallier
- 23) Assistant sculpteur
- 24) Assistant tapissier
- 25) Assistant staffeur
- 26) Aide décors

Costume - Accessoire - Maquillage - Coiffure

- 1) Directeur costumier
- 2) Directeur coiffeur/maquilleur
- 3) Chef costumier/chapelier modiste
- 4) Chef coiffeur/maquilleur
- 5) Chef accessoiriste
- 6) Costumier/chapelier modiste
- 7) Coiffeur/maquilleur
- 8) Accessoiriste
- 9) Assistant costumier/chapelier modiste
- 10) Assistant coiffeur/maquilleur
- 11) Assistant accessoiriste
- 12) Aide costumier

5. Radiodiffusion (dont IDCC 1922)

Employeurs

L'activité de l'employeur doit être répertoriée par les codes NAF suivants :

- 59.20 Z - Enregistrement sonore (uniquement studios de radio) ;

Liste relative au champ d'application de l'annexe VIII

- 60.10 Z - Radiodiffusion - sauf activités de banque de données.

Salariés

L'activité du salarié doit correspondre à une des fonctions suivantes (les fonctions ci-dessous peuvent être déclinées au féminin) :

- 1) Adjoint au producteur
- 2) Animateur
- 3) Animateur technicien réalisateur
- 4) Assistant technicien réalisateur
- 5) Collaborateur spécialisé d'émission
- 6) Conseiller de programme
- 7) Intervenant spécialisé
- 8) Lecteur de texte
- 9) Musicien copiste radio
- 10) Présentateur
- 11) Producteur coordinateur délégué
- 12) Producteur délégué d'émission radio
- 13) Technicien d'exploitation
- 14) Technicien réalisateur
- 15) Traducteur

6 et 7. Spectacle vivant privé et spectacle vivant subventionné (IDCC 1285, 3090)

Employeurs du spectacle vivant privé et du spectacle vivant subventionné

L'activité de l'employeur doit être répertoriée dans l'une des 3 catégories suivantes :

- 1^{re} catégorie : les employeurs titulaires de la licence de spectacle et dont l'activité principale est répertoriée par le code NAF : 90.01 Z - Arts du spectacle vivant.
- 2^e catégorie : les employeurs titulaires de la licence d'entrepreneur de spectacle n'ayant pas le code NAF de la 1^{re} catégorie visée ci-dessus, et affiliés à la Caisse des congés du spectacle.
- 3^e catégorie : les employeurs ayant organisé des spectacles occasionnels tels que définis par l'article L. 7122-19 et s. du code du travail et la loi n° 99-198 du 18 mars 1999 relatives aux spectacles qui ont fait l'objet d'une déclaration préalable à la préfecture.

Salariés du spectacle vivant subventionné

L'activité du salarié doit correspondre à une des fonctions suivantes (la fonction de chef, d'assistant ou d'adjoint peut être appliquée à l'ensemble des emplois de base désignés ci-dessous, qui peuvent également être déclinés au féminin) :

- 1) Accessoiriste
- 2) Administrateur de production
- 3) Administrateur de tournée
- 4) Architecte décorateur
- 5) Armurier
- 6) Artificier/technicien de pyrotechnie

Liste relative au champ d'application de l'annexe VIII

- 7) Attaché de production/chargé de production
- 8) Bottier
- 9) Chapelier/modiste de spectacles
- 10) Cintrier
- 11) Coiffeur/posticheur
- 12) Collaborateur artistique du metteur en scène/du chorégraphe/du directeur musical
- 13) Concepteur des éclairages/éclairagiste
- 14) Concepteur du son/ingénieur du son
- 15) Conseiller technique
- 16) Costumier
- 17) Décorateur
- 18) Directeur de production
- 19) Directeur technique
- 20) Dramaturge
- 21) Electricien
- 22) Ensemblier de spectacle
- 23) Habilleur
- 24) Lingère/repasseuse/retoucheuse
- 25) Machiniste/constructeur de décors et structures
- 26) Maquilleur
- 27) Menuisier de décors
- 28) Metteur en piste (cirques)
- 29) Monteur son
- 30) Opérateur lumière/pupitreux/technicien CAO-PAO
- 31) Opérateur son/preneur de son
- 32) Peintre de décors
- 33) Peintre décorateur
- 34) Perruquier
- 35) Plumassier de spectacles
- 36) Poursuiveur
- 37) Prompteur
- 38) Réalisateur coiffure, perruques
- 39) Réalisateur costumes
- 40) Réalisateur lumière
- 41) Réalisateur maquillages, masque
- 42) Réalisateur son
- 43) Régisseur/régisseur de production
- 44) Régisseur d'orchestre
- 45) Régisseur de salle et de site (dans le cadre d'un festival exclusivement)
- 46) Régisseur de scène/régisseur d'équipement scénique
- 47) Régisseur général
- 48) Régisseur lumière
- 49) Régisseur plateau son (retours)

Liste relative au champ d'application de l'annexe VIII

- 50) Régisseur son
- 51) Répétiteur/souffleur
- 52) Rigger (accrocheur)
- 53) Scénographe
- 54) Sculpteur de théâtre
- 55) Serrurier/serrurier métallier de théâtre
- 56) Staffeur
- 57) Tailleur/couturier
- 58) Tapisier de théâtre
- 59) Technicien console
- 60) Technicien de maintenance (dans le cadre d'une tournée et d'un festival exclusivement)
- 61) Technicien de plateau
- 62) Technicien effets spéciaux
- 63) Technicien instruments de musique (backline)
- 64) Technicien lumière
- 65) Technicien son/technicien HF
- 66) Technicien de sécurité (cirques)
- 67) Technicien groupe électrogène (groupman)
- 68) Teinturier coloriste de spectacles

Audiovisuel dans les spectacles mixtes et/ou captations à but non commercial

- 69) Cadreur
- 70) Chef opérateur
- 71) Monteur
- 72) Opérateur image/pupitreux
- 73) Opérateur vidéo
- 74) Projectionniste
- 75) Régisseur audiovisuel
- 76) Technicien vidéo

Salariés du spectacle vivant privé

L'activité du salarié doit correspondre à une des fonctions suivantes (la fonction de chef, d'assistant ou d'adjoint peut être appliquée à l'ensemble des emplois de base désignés ci-dessous, qui peuvent également être déclinés au féminin) :

- 1) Accessoiriste
- 2) Administrateur de production
- 3) Administrateur de tournée
- 4) Architecte décorateur
- 5) Armurier
- 6) Artificier/technicien de pyrotechnie
- 7) Attaché de production/chargé de production
- 8) Bottier

- 9) Chapelier/modiste de spectacles
- 10) Cintrier
- 11) Coiffeur/posticheur
- 12) Collaborateur artistique du metteur en scène/du chorégraphe/du directeur musical
- 13) Concepteur artificier
- 14) Concepteur des éclairages/éclairagiste/concepteur lumière
- 15) Concepteur du son/ingénieur du son
- 16) Conseiller technique/conseiller technique aux effets spéciaux
- 17) Costumier
- 18) Décorateur
- 19) Directeur de production
- 20) Directeur technique
- 21) Dramaturge
- 22) Electricien
- 23) Ensemblier de spectacle
- 24) Habilleur
- 25) Lingère/repasseuse/retoucheuse
- 26) Machiniste/constructeur de décors et structures
- 27) Maquilleur
- 28) Menuisier de décors/menuisier de spectacles
- 29) Monteur son
- 30) Opérateur lumière/pupitreux/technicien CAO-PAO
- 31) Opérateur son/preneur de son
- 32) Peintre de décors
- 33) Peintre décorateur
- 34) Perruquier
- 35) Plumassier de spectacles
- 36) Poursuiveur
- 37) Prompteur
- 38) Réalisateur coiffure, perruques
- 39) Réalisateur costumes
- 40) Réalisateur lumière
- 41) Réalisateur maquillages, masque
- 42) Réalisateur son/sonorisateur
- 43) Régisseur/régisseur de production
- 44) Régisseur d'orchestre/régisseur de chœur
- 45) Régisseur de salle et de site (dans le cadre d'un festival exclusivement)
- 46) Régisseur de scène/régisseur d'équipement scénique
- 47) Régisseur général
- 48) Régisseur lumière
- 49) Régisseur plateau
- 50) Régisseur son
- 51) Répétiteur/souffleur

Liste relative au champ d'application de l'annexe VIII

- 52) Rigger (accrocheur)
- 53) Scénographe
- 54) Sculpteur de théâtre/sculpteur de spectacles
- 55) Serrurier/serrurier métallier de théâtre/serrurier de spectacles
- 56) Staffeur
- 57) Tailleur/couturier
- 58) Tapissier de théâtre/tapissier de spectacles
- 59) Technicien console
- 60) Technicien de maintenance (dans le cadre d'une tournée et d'un festival exclusivement)
- 61) Technicien de plateau/technicien hydraulique/cariste de spectacles
- 62) Technicien effets spéciaux
- 63) Technicien instruments de musique (backline)
- 64) Technicien lumière
- 65) Technicien son/technicien HF
- 66) Technicien de sécurité (cirques)
- 67) Technicien groupe électrogène (groupman)
- 68) Teinturier coloriste de spectacles

Audiovisuel dans les spectacles mixtes et/ou captations à but non commercial

- 69) Cadreur
- 70) Chef opérateur
- 71) Monteur
- 72) Opérateur image/pupitreux
- 73) Opérateur vidéo
- 74) Projectionniste
- 75) Régisseur audiovisuel
- 76) Technicien vidéo

8. Espaces des loisirs, d'attractions et culturels (IDCC 1790 pour l'annexe spectacle uniquement)

Employeurs

L'employeur doit être titulaire de la licence de spectacle, être affilié à la Caisse des congés du spectacle et son activité principale répertoriée par le code NAF 93.21 Z : « activités des parcs d'attractions et parcs à thème ».

Salariés

L'activité du salarié doit correspondre à l'une des fonctions mentionnées dans l'une des listes correspondant au spectacle vivant privé (6) ou au spectacle vivant subventionné (7) selon la qualification de son employeur en application de l'article 1 de l'accord interbranche du 22 mars 2005 relatif à l'harmonisation des plafonds applicables à l'indemnité journalière de congé payé dans les branches d'activité du spectacle vivant.

Employeur du secteur privé

Si l'employeur est une entreprise du secteur privé tel que défini à l'article 1 de l'accord interbranche du 22 mars 2005, alors l'activité du salarié doit correspondre à l'une des fonctions mentionnées dans la liste correspondant au spectacle vivant privé (la fonction de chef, d'assistant ou d'adjoint peut être appliquée à l'ensemble des emplois de base désignés ci-dessous, qui peuvent également être déclinés au féminin) :

- 1) Accessoiriste
- 2) Administrateur de production
- 3) Administrateur de tournée
- 4) Architecte décorateur
- 5) Armurier
- 6) Artificier/technicien de pyrotechnie
- 7) Attaché de production/chargé de production
- 8) Bottier
- 9) Chapelier/modiste de spectacles
- 10) Cintrier
- 11) Coiffeur/posticheur
- 12) Collaborateur artistique du metteur en scène/du chorégraphe/du directeur musical
- 13) Concepteur artificier
- 14) Concepteur des éclairages/éclairagiste/concepteur lumière
- 15) Concepteur du son/ingénieur du son
- 16) Conseiller technique/conseiller technique aux effets spéciaux
- 17) Costumier
- 18) Décorateur
- 19) Directeur de production
- 20) Directeur technique
- 21) Dramaturge
- 22) Electricien
- 23) Ensemblier de spectacle
- 24) Habilleur
- 25) Lingère/repasseuse/retoucheuse
- 26) Machiniste/constructeur de décors et structures
- 27) Maquilleur
- 28) Menuisier de décors/menuisier de spectacles
- 29) Monteur son
- 30) Opérateur lumière/pupitreux/technicien CAO-PAO
- 31) Opérateur son/preneur de son
- 32) Peintre de décors
- 33) Peintre décorateur
- 34) Perruquier
- 35) Plumassier de spectacles
- 36) Poursuiveur
- 37) Prompteur
- 38) Réalisateur coiffure, perruques

Liste relative au champ d'application de l'annexe VIII

- 39) Réalisateur costumes
- 40) Réalisateur lumière
- 41) Réalisateur maquillages, masque
- 42) Réalisateur son/sonorisateur
- 43) Régisseur/régisseur de production
- 44) Régisseur d'orchestre/régisseur de chœur
- 45) Régisseur de salle et de site (dans le cadre d'un festival exclusivement)
- 46) Régisseur de scène/régisseur d'équipement scénique
- 47) Régisseur général
- 48) Régisseur lumière
- 49) Régisseur plateau
- 50) Régisseur son
- 51) Répétiteur/souffleur
- 52) Rigger (accrocheur)
- 53) Scénographe
- 54) Sculpteur de théâtre/sculpteur de spectacles
- 55) Serrurier/serrurier métallier de théâtre/serrurier de spectacles
- 56) Staffeur
- 57) Tailleur/couturier
- 58) Tapissier de théâtre/tapissier de spectacles
- 59) Technicien console
- 60) Technicien de maintenance (dans le cadre d'une tournée et d'un festival exclusivement)
- 61) Technicien de plateau/technicien hydraulique/cariste de spectacles
- 62) Technicien effets spéciaux
- 63) Technicien instruments de musique (backline)
- 64) Technicien lumière
- 65) Technicien son/technicien HF
- 66) Technicien de sécurité (cirques)
- 67) Technicien groupe électrogène (groupman)
- 68) Teinturier coloriste de spectacles

Audiovisuel dans les spectacles mixtes et/ou captations à but non commercial

- 69) Cadreur
- 70) Chef opérateur
- 71) Monteur
- 72) Opérateur image/pupitreux
- 73) Opérateur vidéo
- 74) Projectionniste
- 75) Régisseur audiovisuel
- 76) Technicien vidéo

Employeur du secteur public

Si l'employeur est une entreprise du secteur public tel que défini à l'article 1 de l'accord interbranche du 22 mars 2005, alors l'activité du salarié doit correspondre à l'une des fonctions mentionnées dans la liste correspondant au spectacle vivant subventionné (la fonction de chef, d'assistant ou d'adjoint peut être appliquée à l'ensemble des emplois de base désignés ci-dessous, qui peuvent également être déclinés au féminin) :

- 1) Accessoiriste
- 2) Administrateur de production
- 3) Administrateur de tournée
- 4) Architecte décorateur
- 5) Armurier
- 6) Artificier/technicien de pyrotechnie
- 7) Attaché de production/chargé de production
- 8) Bottier
- 9) Chapelier/modiste de spectacles
- 10) Cintrier
- 11) Coiffeur/posticheur
- 12) Collaborateur artistique du metteur en scène/du chorégraphe/du directeur musical
- 13) Concepteur des éclairages/éclairagiste
- 14) Concepteur du son/ingénieur du son
- 15) Conseiller technique
- 16) Costumier
- 17) Décorateur
- 18) Directeur de production
- 19) Directeur technique
- 20) Dramaturge
- 21) Electricien
- 22) Ensemblier de spectacle
- 23) Habilleur
- 24) Lingère/repasseuse/retoucheuse
- 25) Machiniste/constructeur de décors et structures
- 26) Maquilleur
- 27) Menuisier de décors
- 28) Metteur en piste (cirques)
- 29) Monteur son
- 30) Opérateur lumière/pupitreux/technicien CAO-PAO
- 31) Opérateur son/preneur de son
- 32) Peintre de décors
- 33) Peintre décorateur
- 34) Perruquier
- 35) Plumassier de spectacles
- 36) Poursuiveur
- 37) Prompteur
- 38) Réalisateur coiffure, perruques

Liste relative au champ d'application de l'annexe VIII

- 39) Réalisateur costumes
- 40) Réalisateur lumière
- 41) Réalisateur maquillages, masque
- 42) Réalisateur son
- 43) Régisseur/régisseur de production
- 44) Régisseur d'orchestre
- 45) Régisseur de salle et de site (dans le cadre d'un festival exclusivement)
- 46) Régisseur de scène/régisseur d'équipement scénique
- 47) Régisseur général
- 48) Régisseur lumière
- 49) Régisseur plateau son (retours)
- 50) Régisseur son
- 51) Répétiteur/souffleur
- 52) Rigger (accrocheur)
- 53) Scénographe
- 54) Sculpteur de théâtre
- 55) Serrurier/serrurier métallier de théâtre
- 56) Staffeur
- 57) Tailleur/couturier
- 58) Tapissier de théâtre
- 59) Technicien console
- 60) Technicien de maintenance (dans le cadre d'une tournée et d'un festival exclusivement)
- 61) Technicien de plateau
- 62) Technicien effets spéciaux
- 63) Technicien instruments de musique (backline)
- 64) Technicien lumière
- 65) Technicien son/technicien HF
- 66) Technicien de sécurité (cirques)
- 67) Technicien groupe électrogène (groupman)
- 68) Teinturier coloriste de spectacles

Audiovisuel dans les spectacles mixtes et/ou captations à but non commercial

- 69) Cadreur
- 70) Chef opérateur
- 71) Monteur
- 72) Opérateur image/pupitreux
- 73) Opérateur vidéo
- 74) Projectionniste
- 75) Régisseur audiovisuel
- 76) Technicien vidéo

9. Télédiffusion (dont IDCC 2411)

Employeurs

L'activité de l'employeur doit être répertoriée par les codes NAF suivants :

- 60.20 A - Edition de chaînes généralistes - sauf activités de banque de données ;
- 60.20 B - Edition de chaînes thématiques - sauf activités de banque de données.

Salariés

L'activité du salarié doit correspondre à une des fonctions suivantes (les fonctions ci-dessous peuvent être déclinées au féminin) :

Conception-programme

- 1) Adjoint au producteur artistique
- 2) Collaborateur littéraire
- 3) Conseiller de programme
- 4) Coordinateur d'écriture
- 5) Directeur de la distribution artistique/resp. casting
- 6) Documentaliste
- 7) Lecteur de textes
- 8) Producteur artistique
- 9) Programmateur musical

Antenne directe

- 10) Animateur
- 11) Présentateur
- 12) Annonceur
- 13) Opérateur prompteur

PRODUCTION/REGIE

Production

- 14) Assistant de production
- 15) Collaborateur spécialisé d'émission
- 16) Chauffeur de production
- 17) Chef de production
- 18) Chargé de production
- 19) Chargé d'encadrement de production
- 20) Directeur de production
- 21) Intervenant spécialisé
- 22) Intervenant d'émission
- 23) Téléphoniste d'émission
- 24) Technicien de reportage

Liste relative au champ d'application de l'annexe VIII

Régie

- 25) Régisseur/régisseur d'extérieur
- 26) Régisseur adjoint
- 27) Régisseur général

Réalisation

- 28) 1^{er} assistant réalisateur
- 29) Assistant réalisateur
- 30) 2^e assistant réalisateur
- 31) Scripte

Fabrication plateau (studio ou extérieur)

- 32) Aide de plateau
- 33) Chef de plateau
- 34) Chef éclairagiste/chef électricien
- 35) Conducteur de groupe
- 36) Eclairagiste/électricien
- 37) Assistant lumière

Peinture

- 38) Peintre
- 39) Peintre décorateur
- 40) Décorateur peintre

Tapiserie

- 41) Tapissier
- 42) Tapissier décorateur
- 43) Décorateur tapissier

Construction décors

- 44) Accessoiriste
- 45) Chef machiniste
- 46) Constructeur en décors
- 47) Machiniste
- 48) Menuisier traceur
- 49) Menuisier

Image (dont vidéo)

- 50) Assistant OPV
- 51) OPV
- 52) Chef OPV/chef cameraman
- 53) Directeur de la photo
- 54) Ingénieur de la vision
- 55) Opérateur ralenti
- 56) Photographe

Liste relative au champ d'application de l'annexe VIII

57) Technicien vidéo

58) Truquiste

Son

59) Assistant à la prise de son

60) Bruiteur

61) Chef opérateur du son/ingénieur du son

62) Illustrateur sonore

63) Mixeur

64) Preneur de son/opérateur du son

MAQUILLAGE-COIFFURE-COSTUME

Maquillage

65) Chef maquilleur/chef maquilleur posticheur

66) Maquilleur/maquilleur posticheur

Coiffure

67) Chef coiffeur perruquier

68) Coiffeur/coiffeur perruquier

Costume

69) Chef costumier

70) Costumier

71) Créateur de costume/styliste

72) Habilleur

Décoration

73) Assistant décorateur

74) Chef décorateur

75) Décorateur/décorateur ensemblier

76) Dessinateur en décor

Montage-Postproduction-Graphisme

Montage

77) Chef monteur

78) Monteur

79) Chef monteur truquiste

80) Opérateur synthétiseur

Graphisme

81) Graphiste/infographiste/vidéographiste

82) Dessinateur d'animation/dessinateur en générique

Autres fonctions

- 83) Traducteur interprète
- 84) Dessinateur artistique
- 85) Chroniqueur
- 86) Chef de file
- 87) Doublure lumière

10. Production de films d'animation (IDCC 2412)

Employeurs

L'activité de l'employeur doit être répertoriée par les codes NAF suivants :

- 59.11 A - Production de films et de programmes pour la télévision (uniquement animation) ;
- 59.11 B - Production de films institutionnels et publicitaires (uniquement animation) ;
- 59.11 C - Production de films pour le cinéma (uniquement animation) ;
- 59.12 Z - Postproduction de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision (uniquement studios d'animation).

Salariés

L'activité du salarié doit correspondre à une des fonctions suivantes :

Filière réalisation

- 1) Directeur artistique/directrice artistique
- 2) Directeur d'écriture/directrice d'écriture
- 3) Chef storyboarder/chef storyboardeuse
- 4) Storyboarder/storyboardeuse
- 5) 1^{er} assistant réalisateur/1^{re} assistante réalisatrice
- 6) Scripte/scripte
- 7) 2^e assistant réalisateur/2^e assistante réalisatrice
- 8) Coordinateur d'écriture/coordinatrice d'écriture
- 9) Assistant directeur artistique/assistante directrice artistique
- 10) Assistant storyboarder/assistante storyboardeuse

Filière conception

- 11) Directeur de modélisation/directrice de modélisation
- 12) Chef dessinateur d'animation/chef dessinatrice d'animation
- 13) Superviseur de modélisation/superviseuse de modélisation
- 14) Chef modèles couleur/chef modèles couleur
- 15) Dessinateur d'animation/dessinatrice d'animation
- 16) Infographiste de modélisation/infographiste de modélisation
- 17) Coloriste modèle/coloriste modèle
- 18) Assistant dessinateur d'animation/assistante dessinatrice d'animation

Liste relative au champ d'application de l'annexe VIII

- 19) Assistant infographiste de modélisation/assistante infographiste de modélisation
- 20) Opérateur digitalisation/opératrice digitalisation

Filière lay-out

- 21) Directeur lay-out/directrice lay-out
- 22) Chef feuille d'exposition/chef feuille d'exposition
- 23) Chef cadreur d'animation/chef cadreuse d'animation
- 24) Chef lay-out/chef lay-out
- 25) Cadreur d'animation/cadreuse d'animation
- 26) Animateur feuille d'exposition/animatrice feuille d'exposition
- 27) Dessinateur lay-out/dessinatrice lay-out
- 28) Infographiste lay-out/infographiste lay-out
- 29) Détecteur d'animation/déetectrice d'animation
- 30) Assistant dessinateur lay-out/assistante dessinatrice lay-out
- 31) Assistant infographiste lay-out/assistante infographiste lay-out

Filière animation

- 32) Directeur animation/directrice animation
- 33) Chef animateur/chef animatrice
- 34) Chef infographiste 2 D/chef infographiste 2 D
- 35) Chef assistant/chef assistante
- 36) Animateur/animatrice
- 37) Figurant mocap/figurante mocap
- 38) Infographiste 2 D/infographiste 2 D
- 39) Assistant animateur/assistante animatrice
- 40) Opérateur capture de mouvement/opératrice capture de mouvement
- 41) Opérateur retouche temps réel/opératrice retouche temps réel
- 42) Intervalliste/intervalliste
- 43) Assistant infographiste 2 D/assistante infographiste 2 D

Filière décors, rendu et éclairage

- 44) Directeur décor/directrice décor
- 45) Directeur rendu et éclairage/directrice rendu et éclairage
- 46) Chef décorateur/chef décoratrice
- 47) Superviseur rendu et éclairage/superviseuse rendu et éclairage
- 48) Décorateur/décoratrice
- 49) Infographiste rendu et éclairage/infographiste rendu et éclairage
- 50) Matt painter/matt painter
- 51) Assistant décorateur/assistante décoratrice
- 52) Assistant infographiste rendu et éclairage/assistante infographiste rendu et éclairage

Filière traçage, scan et colorisation

- 53) Chef vérificateur d'animation/chef vérificatrice d'animation
- 54) Chef trace-colorisation/chef trace-colorisation
- 55) Vérificateur d'animation/vérificatrice d'animation
- 56) Vérificateur trace-colorisation/vérificatrice trace-colorisation
- 57) Responsable scan/responsable scan
- 58) Traceur/traceuse
- 59) Gouacheur/gouacheuse
- 60) Opérateur scan/opératrice scan

Filière compositing

- 61) Directeur compositing/directrice compositing
- 62) Chef compositing/chef compositing
- 63) Opérateur compositing/opératrice compositing
- 64) Assistant opérateur compositing/assistante opératrice compositing

Filière volume

- 65) Chef animateur volume/chef animatrice volume
- 66) Chef décorateur volume/chef décoratrice volume
- 67) Chef opérateur volume/chef opératrice volume
- 68) Chef plasticien volume/chef plasticienne volume
- 69) Chef accessoiriste volume/chef accessoiriste volume
- 70) Chef moulage/chef moulage
- 71) Animateur volume/animatrice volume
- 72) Décorateur volume/décoratrice volume
- 73) Opérateur volume/opératrice volume
- 74) Plasticien volume/plasticienne volume
- 75) Accessoiriste volume/accessoiriste volume
- 76) Technicien effets spéciaux volume/technicienne effets spéciaux volume
- 77) Mouleur volume/mouleuse volume
- 78) Assistant animateur volume/assistante animatrice volume
- 79) Assistant décorateur volume/assistante décoratrice volume
- 80) Assistant opérateur volume/assistante opératrice volume
- 81) Assistant plasticien volume/assistante plasticienne volume
- 82) Assistant accessoiriste volume/assistante accessoiriste volume
- 83) Assistant moulage/assistante moulage
- 84) Mécanicien volume/mécanicienne volume

Filière effets visuels numériques

- 85) Directeur des effets visuels numériques/directrice des effets visuels numériques

Liste relative au champ d'application de l'annexe VIII

- 86) Superviseur des effets visuels numériques/superviseuse des effets visuels numériques
- 87) Infographiste des effets visuels numériques/infographiste des effets visuels numériques
- 88) Assistant infographiste des effets visuels numériques/assistante infographiste des effets visuels numériques

Filière postproduction

- 89) Directeur technique de postproduction/directrice technique de postproduction
- 90) Chef monteur/chef monteuse
- 91) Chef étalonneur numérique/chef étalonneuse numérique
- 92) Responsable technique de postproduction/responsable technique de postproduction
- 93) Bruiteur/bruiteuse
- 94) Monteur/monteuse
- 95) Etalonneur numérique/étalonneuse numérique
- 96) Assistant monteur/assistante monteuse
- 97) Assistant étalonneur numérique/assistante étalonneuse numérique
- 98) Ingénieur du son/ingénieur du son
- 99) Chef opérateur du son/chef opératrice du son
- 100) Assistant son/assistante son

Filière exploitation, maintenance et transfert de données

- 101) Responsable d'exploitation/responsable d'exploitation
- 102) Administrateur système et réseau/administratrice système et réseau
- 103) Superviseur transfert de données/superviseuse transfert de données
- 104) Superviseur de calcul/superviseuse de calcul
- 105) Technicien système et réseau/technicienne système et réseau
- 106) Infographiste développeur/infographiste développeuse
- 107) Technicien de maintenance/technicienne de maintenance
- 108) Opérateur transferts de données/opératrice transferts de données
- 109) Gestionnaire de calculs/gestionnaire de calculs
- 110) Assistant opérateur transferts de données/assistante opératrice transferts de données

Filière production

- 111) Directeur de production/directrice de production
- 112) Directeur technique de production/directrice technique de production
- 113) Superviseur/superviseuse
- 114) Administrateur de production/administratrice de production
- 115) Chargé de production/chargée de production
- 116) Comptable de production/comptable de production
- 117) Coordinateur de production/coordinatrice de production
- 118) Assistant de production/assistante de production

Liste des entreprises et établissements publics considérés comme faisant partie du champ défini à l'article 1

- Secteur du spectacle vivant
 - Philharmonie de Paris
 - La Colline - théâtre national
 - Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV)
 - La Comédie-Française
 - Odéon, Théâtre de l'Europe
 - Théâtre national de l'Opéra Comique
 - Opéra national de Paris
 - Théâtre National de Chaillot
 - Théâtre National de Strasbourg
 - Centre National de la Danse
- Secteur du spectacle enregistré
 - France Télévisions
 - Radio France
 - France Medias Monde
 - TV5 Monde
 - INA
 - Arte France
 - Arte GEIE
 - TF1
 - Canal Plus
 - M6
 - Europe 1
 - RTL
 - RMC
 - Sud Radio en E
 - Groupe Next Radio TV